

MANDAT de Prélèvement SEPA

PETRUCCI CONVERT
6 Quai Jean-Baptiste Simon
69270 FONTAINES-SUR-SAONE

Référence Unique du Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **PETRUCCI CONVERT** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (**CREDIT AGRICOLE**) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **PETRUCCI CONVERT**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Raison sociale ou nom du débiteur

Numéro et nom de la rue

Complément

Code Postal

Pays

Ville

Les coordonnées de votre compte

IBAN

Numéro d'identification international du compte bancaire

BIC

Code international de votre banque

Nom du créancier

Numéro et nom de la rue

Complément

Code Postal

69270

PETRUCCI CONVERT

6 Quai Jean-Baptiste Simon

Ville

FONTAINES-SUR-SAONE

Identifiant du créancier (ICS)

FR03ZZZ174653

Type de paiement

Paiement récurrent / répétitif

Signé à

Date de la signature

 / /

Veuillez signer ici

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

Personne à contacter pour modifier ou révoquer un mandat de prélèvement

Nom du créancier

Numéro et nom de la rue

Complément

Code Postal

69270

PETRUCCI CONVERT

6 Quai Jean-Baptiste Simon

Ville

FONTAINES-SUR-SAONE

Nom du contact

Téléphone

Mail

04.78.22.32.72

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être signé, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier